DEPARTEMENT DU BAS-RHIN	
ARRONDISSEMENT DE	LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ESCHAU
STRASBOURG	Séance du 10 mai 2023 à 19h30

<u>2023-36</u>: Décisions du Maire n°05 au n°07/2023 prises au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Approuvée à l'unanimité

<u>2023-37</u>: Demande de subvention exceptionnelle par le Club de Badminton d'ESCHAU pour l'acquisition de poteaux de badminton destiné aux entrainements - Approuvée à l'unanimité

<u>2023-38</u>: Demande de subvention exceptionnelle par l'Aquatic Club d'Alsace et de Lorraine (ACAL), pour l'organisation du Championnat de France de Classe 470, du 27 au 29 mai 2023 sur le plan d'eau d'ESCHAU-PLOBSHEIM - Approuvée à l'unanimité

<u>2023-39</u>: Attribution de subventions de fonctionnement 2022 aux associations membres du Groupement des Associations d'Eschau - Après délibération, à la majorité (NE PARTICIPANT PAS AU VOTE MONSIEUR KREYER, MADAME GAUBERT, MADAME ESCHER, MADAME FISCHER, MONSIEUR SCHREIBER, MADAME PICHON, MADAME GOEURY, MADAME FRANCK, MADAME STEVAUX, MONSIEUR MERTZ)

<u>2023-40</u>: Demande de subvention exceptionnelle par l'association du Club de Pétanque d'Eschau pour l'acquisition d'une nouvelle cuisinière - Approuvée à l'unanimité

<u>2023-41</u>: Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'école élémentaire « Au fil de l'eau » de Plobsheim pour une classe de découverte concernant des élèves d'Eschau fréquentant le site bilingue intercommunal - Approuvée à l'unanimité

<u>2023-42</u> : Droits et tarifs communaux : modification des tarifs relatifs à la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure - T.L.P.E., applicables en 2024 - Approuvée à l'unanimité

<u>2023-43</u> : Approbation du Contrat de Territoire Alsace, à l'échelle du Territoire de l'Eurométropole de Strasbourg sur la période 2022-2025 - Approuvée à l'unanimité

<u>2023-44</u> : Création de postes pour l'année scolaire 2023/2024 au Pôle Scolaire et Périscolaire - Approuvée à l'unanimité

2023-45 : Suppression de postes au tableau des effectifs - Approuvée à l'unanimité

<u>2023-46</u> : Synthèse de la réunion du Conseil de l'Eurométropole du 24 mars 2023 - Approuvée à l'unanimité